



jy.failler@gmail.com

## Contribution de Jean-Yves FAILLER

### Un nouveau rôle pour l' élu(e) communautaire

Nous le constatons dans notre vie quotidienne, en matière de logement, de transport et mobilités, d'emploi, de formation, d'environnement et de cadre de vie... Le pouvoir des communes se déplace vers l'intercommunalité. Elle devient l'un des acteurs majeurs de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques.

Cette évolution intervient dans un contexte singulier : brisure profonde du lien entre décideurs et citoyens-habitants, effacement des pratiques traditionnelles d'intervention du citoyen dans le débat public, émergence de nouvelles méthodes qui bousculent les codes, pour s'emparer d'un sujet et interférer dans le processus de décision.

Pour que l'habitant de la commune devienne aussi un habitant de la Métropole, dans sa tête et pourquoi pas dans son cœur, notre Conseil a engagé une démarche de réflexion - proposition qui veut contribuer à réduire le sentiment de dépossession qui frappe la population face à la Métropole. Cela passe bien sûr par un travail autour de ce qui rassemble, de ce qui est commun, partagé, par une recherche des apports des habitants et des communes à la construction métropolitaine etc. ...

Cela passe aussi par un examen de l'évolution du rôle de l' élu(e) d'agglomération car il lui faut être contemporain de l'évolution des mentalités et des attentes des citoyens.

Ouest-France l'a rappelé le 30 mai dernier. *"L' élu(e) local(e) est responsable de tout. L'État lui demande toujours plus tout en serrant la vis des dotations. Le citoyen exige toujours plus pour l'emploi, les associations, les transports, les équipements mais rechigne devant l'effort fiscal et les hausses de tarifs. Enfin, il n'est plus de projets qui ne soient remis en cause, internet offrant plus de vélocité à la protestation qu'à la pédagogie".*

Désormais un(e) élu(e) communautaire est cerné(e) de contraintes et fait face à une opinion publique qui ne le considère plus comme le seul détenteur de l'intérêt général. Partout fleurissent des initiatives dites citoyennes. Elles ambitionnent de donner du pouvoir aux acteurs locaux et praticiens de terrain, de recenser et de repérer ce qui marche, d'agréger des outils et des savoir-faire pour créer des dispositifs et des politiques publiques. Des initiatives dont le carburant est le citoyen qui se demande *"qu'est- ce qu'on peut faire"* et qui invitent chacun à prendre sa part dans l'action.

Désormais, une élection se jouera uniquement sur une vision, un projet global. Personne ne se fera élire sur un programme détaillé à réaliser sans discussion.

Demain, le rôle de l'élu(e) intercommunal(e) sera horizontal et partagé. Ses intentions, ses choix et ses méthodes devront être transparents.

Nous assistons à l'émergence d'une société civile impliquée qui développe de nouvelles manières pour faire évoluer et rénover ses modes de vie. Dans ce contexte, l'élu(e) devra entrer dans l'ère de la démocratie collaborative, voire contributive, posséder une méthode pour faire émerger les besoins, présenter des solutions en fonction du niveau de service à offrir et de l'effort acceptable pour le mettre en œuvre. Il devra être le garant du compromis obtenu en faveur de l'intérêt général dont on sait que, souvent, il est admis par chacun à la condition de ne pas être porteur d'inconvénients le concernant.

Localement aussi, il faut regarder le monde tel qu'il est et non tel qu'il était ou qu'on le fantasme. Dans un avenir très proche, la politique locale va se faire de plus en plus à l'échelle de la Métropole. C'est à ce niveau là que les investissements structurants et les décisions majeures impactant la vie quotidienne vont se prendre. Avec leur élection au suffrage universel, ce qui ne manquera pas d'arriver, c'est à ce niveau là que les élus(es) communautaires vont devoir impliquer fortement les habitants, collaborer, contribuer avec eux au-delà des professionnels de la parole qui captent les discussions. Il faut, qu'à cette échelle territoriale, les habitants soient davantage et mieux associés et considérés afin qu'ils ne plongent pas dans le ressentiment, la stigmatisation de la différence et le suivi des mouvements populistes.